

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXIV

44^e Année — N° 3

AUTOMNE 1981

183

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE
fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret
Carcassonne

TOME XXXIV

44^e Année — N° 3

AUTOMNE 1981

RÉDACTION: René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France	30,00 F.
— Etranger	45,00 F.
Prix au numéro	12,00 F.

Applicables à partir du tirage du dernier fascicule de l'année 1980.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

Du choc culturel à l'ethnocide :

la pénétration du livre dans les campagnes languedocienne du XVII^e au XIX^e Siècles.

A la mémoire d'Emile Piniès, mon arrière grand-père, marchand-colporteur dans la Montagne Noire.

Une société de l'oralité.

Un des traits fondamentaux de la société rurale languedocienne plus largement de la société occitane traditionnelle - est l'oralité; c'est par la parole que se communiquent le savoir, les jeux, les croyances, les modes culturels et pastoraux, la vision du corps humain ou animal, la tradition des luttes, évidemment les contes et les récits, les prières.

Cependant cette société n'a pas échappé aux transformations culturelles dont l'instrument privilégié sera l'institution scolaire (nous nous intéressons ici à la pénétration du livre donc à la langue et à l'écriture mais l'histoire, les sciences aussi ont été mobilisées aux mêmes fins) (1) que l'on utilisera - sous couvert des lumières - pour détruire le discours personnel de la communauté au profit de la vision uniformisante de la nation et de l'Etat Français.

Bien sur la vision naïve de la propagation immédiate et profonde du livre n'a pas plus de réalité ici que là et l'introduction de l'écrit sera lente, s'étalant sur plusieurs siècles, n'effaçant jamais complètement la culture originelle.

Les précurseurs de l'écrit : signes et images.

Le monde de la parole que nous évoquons est pourtant traversé de signes visuels permanents et accessibles à tous : les marques sur les colliers ou le bétail, les marques professionnelles (fers à cheval, ciseaux...) les signatures plus ou moins conscientes, plus ou moins maladroites au bas des actes (2), les symboles religieux, (croix, sacré-cœurs, chapelets, crucifix...) parallèles à la communication orale dominante rythment les actes et les discours quotidiens (3).

Aussi certains éditeurs avisés utilisent-ils ce biais pour faire pénétrer leur production dans les campagnes : un des almanachs (« le Messager Boiteux ») saisis par Nisard sous le Second Empire dans le cadre de la commission de censure (4) comprend un calendrier mythographique visiblement destiné à des analphabètes (au milieu du XIX^{me} siècle la moitié de la population rurale de l'hexagone, avec des variantes

régionales, était analphabète (5) : des symboles simples indiquent les phases de la lune, les variations météorologiques et les jours favorables à certaines opérations (couper les cheveux, les ongles, fumer la terre, semer et planter)

Plus complexe et plus riche l'image est à mi-chemin du récit ou du moins le suppose. Dans la religion après le dénuement volontaire de l'Ancien Régime c'est l'explosion de l'Eglise post-révolutionnaire et romantique : les campagnes de christianisation font se multiplier dans les sanctuaires les statues de plâtre, les images encadrées et les chemins de croix. Les fêtes rituelles comme le baptême et la communion sont prétexte à échange iconique, la Crucifixion, Jeanne d'Arc, le Curé d'Ars, une sainte, telle Sainte-Germaine qui connaît un grand succès dans nos régions, Bernadette Soubirous plus tard, apparaissent dans chaque maison (6).

Quand il va au bourg ou à la ville, lors des foires ou des grands achats, le paysan rencontre les montreurs de « mystères » ou de « miracles » qui récitent avec compassion et douleur la Passion du Christ ou les admirables évènements survenus à une sainte. « Pour quelque obole ils ouvrent à deux battants la boîte où se trouve une scène sculptée encadrée d'images imprimées ou peintes » (7). En même temps ils vendent des médailles ou des chapelets, des prières, des cantiques, des images pieuses colorées, souvent seul luxe des chaumières. Dans les mêmes lieux « le marchand de plaintes attire le public avec force roulements de tambour puis il déroule sa toile peinte divisée en tableaux figurant les grands moments de l'action, les couplets chantés et mimés fournissant le commentaire. Les textes aide-mémoire sont ensuite vendus et certains se spécialisent dans l'interprétation de telle plainte à la mode qui animera la veillée de l'hiver. Une des affaires les plus retentissantes, l'assassinat le 20 Mars 1817 de l'ancien procureur impérial Fualdès de Rodez, donne l'occasion d'une plainte sanglante et moralisante encore connue de nos jours » (8). Les « canards » de fait-divers de grand format, feuilles volantes composées d'un bois gravé représentant l'action principale et d'un texte de commentaire, font surtout la joie des citadins mais leur diffusion, même relative et tardive, dans les campagnes languedociennes, est probable (9).

Si l'image ne concurrence pas la parole elle va la stimuler et introduire de nouveaux textes dont certains s'intégreront dans la tradition orale : les commentaires, les explications, les textes mémorisés s'ajouteront parfois au fonds oral traditionnel. En outre l'image s'accompagne très souvent du verbe permettant à l'analphabète de se familiariser avec le monde inconnu de l'écriture.

L'école et la langue.

En effet la société rurale du XVII^{me} siècle ignore la lecture et a fortiori l'écriture : à la fin du siècle 1,5 % seulement des languedociens savent signer (il faut tenir compte de la qualité des signataires : nobles riches, clercs et officiers de tous ordres, artisans, un tiers de laboureurs,

un dixième d'ouvriers agricoles, quasiment pas de femmes (10). Il faut aussi distinguer la marque, simple idéogramme et la signature véritable qui témoignerait, selon Shoffield, d'une connaissance élémentaire de la lecture : « la capacité à signer est un signe d'alphabétisation intermédiaire entre la maîtrise de la lecture et celle de l'écriture, incluant plus de gens que ceux qui sont capables d'écrire, mais moins que ceux qui sont capables de signer » (11). Cependant Y. Castan remarque que si « celui qui signe peut bien savoir écrire et lire puisqu'il en fait le simulacre, rien ne nous force à le croire, non pas même l'élégance ni la sûreté du trait qui témoigne surtout de la fréquence de l'exercice... Trop de gens ont intérêt à signer ne serait-ce que pour éviter des témoins superflus ». (12) la moyenne hexagonale étant de 21 % - chiffres qui englobent villes et campagnes et laissent donc supposer une moyenne plus faible pour ces dernières. A la fin du XVIII^{me} siècle la situation ne s'est guère améliorée et la moyenne languedocienne reste de 20 à 25 % d'individus sachant signer (13).

Les conditions de la scolarisation éclairent bien ces chiffres : jusqu'à la Révolution, ce sont souvent les curés qui se chargent d'apprendre quelques rudiments aux rares enfants qui leur sont confiés, mais ils sont plus soucieux de morale et de catéchisme que d'écriture ou d'arithmétique qu'ils ignorent parfois complètement. En Guyenne - il en était de même quasiment dans toute l'Occitanie - « après le syllabaire les enfants passent à la lecture de l'Office de la Vierge en latin afin de pouvoir aider à chanter vêpres au curé » (14).

Certaines communes louent les services d'un maître d'école mais la plupart du temps ces engagements sont temporaires : en effet ce dernier ne voit ses élèves que quelques semaines dans l'année quand les travaux des champs et de la garde ne sont pas trop pressants. Parfois même, pendant une dizaine d'année ou plusieurs dizaines d'années, le village n'avait pas de régent (15).

Tout cela varie selon les régions et à quelques endroits l'école connaît un succès temporaire ou même durable : Nicolas Pavillon, évêque d'Alet au XVII^{me} siècle, avait créé un corps de religieux et religieuses enseignants, chargés d'apprendre la lecture, l'écriture et les bonnes mœurs aux enfants du diocèse. Le succès fut très net, mais lié à la politique originale de l'évêque les résultats s'estompèrent avec lui (16).

Dans les Cévennes, de tradition protestante, l'institution scolaire est très structurée et sa fréquentation est très forte dès le XVII^{me} siècle.

Mais à ces exceptions près, la règle commune à la fin de l'Ancien Régime, en Languedoc, est la pauvreté de l'alphabétisation : « le nombre d'écoles est inversement proportionnel à l'altitude, les communes rurales sont incapables d'entretenir un instituteur, la fréquentation dans les villes et dans les bourgs demeure très sporadique ». Qui plus est les autorités ne favorisaient pas ce développement et s'y montraient même franchement hostile. En Guyenne « le curé prétendait qu'inspirer aux enfants le goût de la lecture, c'était chercher à leur donner sur leurs

compatriotes une supériorité contraire à la modestie chrétienne, et que les filles liseuses étaient de méchantes femmes « (18). Le trône faisait écho à l'autel et en 1782 l'Intendant de Provence affirmait à propos des écoles : « Non seulement le bas-peuple n'en a pas besoin, mais j'ai trouvé qu'il convenait qu'il n'y en eut point dans les villages. Un paysan qui sait lire et écrire quitte l'agriculture pour apprendre un métier ou pour devenir un praticien, ce qui est très grand mal. C'est un principe que je me suis fait et je suis parvenu à empêcher bien des établissements de cette nature dans les lieux où ils tirent à conséquence » (19). C'est au XIX^{me} siècle que l'école va gagner la partie, que l'Etat français va tendre sur tout le pays son réseau scolaire monolithique mais les résistances seront vives de toute part et il faudra attendre le début du XX^{me} siècle pour obtenir des moyennes d'alphabétisation de l'ordre de 95 %.

La Révolution de 89 n'avait pas résolu tous les problèmes et le recrutement des maîtres restait très difficile car les communes ne voulaient pas assurer les frais entraînés par leur engagement et même après les grandes lois scolaires certains conseils municipaux refusèrent de municipaliser les écoles : en 1880, en Lozère, 370 écoles sur 736 n'appartiennent pas à la commune. Aussi le maître l'est-il souvent par hasard. Vers 1809 « dans le Midi surtout, on trouve inscrits sur les listes plus de maîtres de latin que de maîtres de français ... et bien des instituteurs devraient ignorer ou à peu près le français » (20). Certains savent à peine lire, écrire, compter quelquefois, quelques savants possèdent des rudiments de grammaire et de géographie. Le matériel scolaire était des plus réduits et les mêmes ouvrages se trouvent partout jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle : livres religieux ou d'inspiration plus profane, issus de la Bibliothèque bleue. Outre le syllabaire et l'office de la Vierge déjà cités nous rencontrons pêle-mêle les Comptes faits de Barême, les Noël nouveaux, des Livres de Mission, les Sept Tempêtes, une traduction gauloise de la Bible, la Vie des Saints, l'Almanach des Dieux, le Catéchisme du diocèse, l'Almanach de Liège, le Messenger boiteux, les quatre fils d'Aymon ... (21).

Le traitement maigre et irrégulier force les régents à adopter un second métier qui les occupe plus souvent que le premier; aussi les voit-on devenir secrétaire de mairie, agriculteur, pompier, sacristain, cordonnier ... Que ferait-on d'ailleurs de véritables maîtres quand l'enfant ne va à l'école que sporadiquement, essentiellement pendant l'hiver, puisqu'il aide aux travaux domestiques le reste du temps, quant aux filles elles étaient quantité négligeable, destinées à la tenue de la maison et à certains travaux agricoles - leur alphabétisation a donc été très lente et dans certaine régions de montagne on trouve encore des illétrés (22). Il faut noter que l'enseignement secondaire n'était pas mieux loti et que les crises économiques dues à de mauvaises récoltes provoquaient une diminution notable des effectifs : pas d'argent, pas d'école (23).

De plus envoyer ses enfants à l'école passait pour signe extérieur de richesse et curieusement les réticences populaires vont rejoindre

celles de la bourgeoisie terrienne qui ne veut rien perdre de son pouvoir et tend à maintenir les paysans dans la plus grande ignorance. Dans le Tarn en 1837 des propriétaires de l'arrondissement d'Albi « voient avec peine les enfants de leurs fermiers donner une portion de leur temps à s'instruire. Ils prétendent que les enfants seront un jour des paresseux gonflés d'orgueil ». Dans l'Ariège, des notables de Pamiers « n'aiment point l'instruction, la considérant comme une préparation à l'affranchissement de leurs métayers, un moyen de les retirer de l'absolue dépendance où ils les retiennent » (24).

L'attitude des nantis et de la bourgeoisie soucieuse du profit maximum n'est pas nouvelle mais après la Révolution la petite bourgeoisie triomphante et « éclairée » va magnifier la culture française jacobine dont la langue est la manifestation la plus spectaculaire car elle a pour enjeu « le pouvoir symbolique... la formation et la ré-formation des structures mentales » (25).

En effet si l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, a imposé l'usage du français pour les documents administratifs la langue du peuple reste l'occitan que les lettrés et les bourgeois appellent patois, langue vulgaire ou barbare. Mais c'est l'idéal centralisateur de 89 qui va lever l'étendard de la croisade linguistique. Il faut extirper du peuple les jargons barbares - un correspondant de Montauban rapporte, en 1791, que « le français est, à peu de nuances près, la langue vulgaire des campagnes de la majeure partie du Royaume, tandis que nos paysans méridionaux ont leur idiome naturel et particulier, hors duquel ils n'entendent plus rien » (26) - langage de la Réaction et Grégoire présente à la Convention, le 16 Prairial an II, son « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française » (27).

Toutes ces mesures n'auront que peu d'effet sur la communication populaire et au début du XIX^{me} siècle tout le monde ou quasiment parle le « patois » et quelques uns entendent ou parlent le français exception faite peut-être des Cévennes où « la Réforme a poussé très tôt, par la lecture de la Bible, à la lecture en général, accomplissant un riche travail d'alphabétisation en français, et au-delà peut-être de promotion sociale, si bien que le français parlé, lu, écrit même, est très ancien en milieu protestant alors qu'il apparaît tardivement chez les catholiques (28).

La nouvelle langue ici est valorisée et déjà au XVII^{me} siècle les inspirés cévenols faisaient l'admiration et l'émerveillement de leurs compagnons en s'exprimant couramment en français, sous l'action du Saint-Esprit (29).

Ailleurs les progrès du français seront lents - en 1854 lors de la grande épidémie de choléra, dans les hautes vallées ariégeoises, les médecins ont besoin d'interprètes; en 1859, le Conseil municipal de Muret n'entend pas un mot de français (30) - et ce sont les grandes lois scolaires de la fin du XIX^{me} siècle qui assureront la victoire du français au détriment de l'occitan considéré désormais comme langue secondaire, reléguée au travail et à la vie domestique. Tous les moyens

seront bons, toutes les pressions bienvenues aux tenants de l'impérialisme linguistique dont l'arme favorite sera l'apprentissage de la délation, parallèle aux leçons de morale : l'instituteur qui surprenait un enfant à parler occitan lui donnait le « senhal », pièce infâmante, dont l'écolier devait se débarrasser en dénonçant un de ses camarades qui avait parlé « patois » ; le dernier possesseur du « senhal » à la fin de la journée était bien sûr sévèrement puni.

Obstacle d'une culture originale, obstacle de la langue, obstacle de l'école, c'est donc avec lenteur et difficulté que l'imprimerie diffusera ses produits chez les paysans languedociens.

Les livrets « populaires ». Les origines.

C'est au début du XVII^{me} siècle que certains imprimeurs vont donner jour à une littérature spécialisée que son contenu et ses formes de diffusion - sinon son public - vont faire qualifier de « populaire », laissant croire à une pénétration rapide et naturelle du livre dans la société rurale.

Dès 1600 une famille de librairie-éditeurs de Troyes, les Oudot, commençait à publier à côté des luxueuses éditions traditionnelles des petits livres bleus de format in-12 ou in-32 de quelques pages ; souvent plagiés ou purement recopiés par la suite, ils allaient donner naissance à la Bibliothèque Bleue. Pourquoi Bleue ? « Bleue de la pauvreté, rêves bleus enfantins, bleu Ste Vierge aussi... bleu de l'imagination... » selon G. Bollème (31) ou bien plus simplement bleu-gris du grossier papier à chandelle ou à pain de sucre qui leur servait de couverture (32).

En tout cas le succès de ces livrets sera immédiat et durable - avec des fortunes diverses, certes - jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle qui verra des transformations radicales dans la diffusion de l'écrit.

Les auteurs à quelques uns près nous sont inconnus, prête-noms, plumitifs sans envergure ou véritables créateurs, typographes qui ont puisé sans vergogne « dans le fonds ancien de l'imprimerie à laquelle ils appartenaient : c'est-à-dire dans la masse des publications réalisées au cours du XVI^{me} siècle et dont leur atelier conservait — peu ou prou — les archives » (33). Tous se sont inspirés des grands récits de féerie et d'amour que les classes cultivées délaissaient au profit de la culture gréco-latine (34), des romans de chevalerie, des almanachs, des ouvrages d'occultisme... Rares sont les auteurs célèbres qui figurent au Catalogue de la Bibliothèque Bleue : Scarron, Théodore de Bèze, Esope, Corneille à la fin du XVIII^e siècle, la traversent, l'influencent un peu, laissent quelques traces puis disparaissent dans le grand courant anonyme ou fantaisiste des auteurs de la Bibliothèque Bleue.

En effet, ici ce n'est pas le nom qui importe mais le titre, d'une longueur souvent démesurée, qui résume sans grande fidélité l'ouvrage et se donne pour but d'attirer le lecteur comme l'« Histoire des nobles prouesses et vaillances de Gallien restauré fils du noble Olivier, le Marquis, et de la belle Jacqueline fille du roi Hugon, empereur de Constantinople » (35).

Le fonds, du moins d'après ce qui est parvenu jusqu'à nous, est varié et a varié pendant près de trois siècles : les romans de chevalerie du début « disparaissent à peu près complètement, exception faite de quelques-uns (une demi-douzaine environ) et cela dès la fin du XVII^e siècle. Les contes proprement dits... n'entreront dans la Bibliothèque Bleue qu'à la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle » (36).

Les calendriers et livrets scientifiques et techniques connaissent une grande faveur ; les guides des saisons, des livrets de magie comme « les Secrets du Grand et du Petit Albert » ou « les Clavicules de Salomon » côtoient les livres de piété (noëls, cantiques, extraits des Evangiles, prières, vies des Saints...), les farces ou récits poissards, les titres consacrés à l'expression de la sensibilité (amour, mort...), les manuels de société, les traités d'éducation et les almanachs dont le succès ne se démentit pas.

Cette littérature est devenue depuis quelques années « objet de curiosité » et nous ne saurions que renvoyer aux études publiées, car elles s'accompagnent d'anthologies qui donnent quelque aperçu de la Bibliothèque Bleue et de « la vision du monde » qu'elle tendait à répandre (37).

Le colportage.

Une autre originalité, et non la moindre, de ces ouvrages résidait dans leur mode de diffusion, à savoir le Colportage. Dès le XVI^e siècle, « un lot de ces livres en papier très ordinaire, reliés avec de la ficelle, vont s'ajouter à la balle de ces merciers vagabonds, que l'on nommait : « mercelots » (38) et qui parcouraient les villes, les bourgs et les campagnes. Encore faut-il être prudent à propos de ce dernier espace et se garder de la représentation épinalienne du marchand ambulant présent, au moins une fois dans l'année, dans tous les villages et hameaux.

Au XIX^e siècle, c'est peut-être vrai — J.-J. Darmon affirme que « la France d'alors avait connu, parmi d'autres, une organisation particulièrement poussée, simple et bien adaptée de la diffusion du livre auprès des masses. Doué d'une large autonomie, il n'était point de harneau isolé que le colporteur n'atteignît, point d'itinéraire sur lequel il ne se portait à l'affût du chaland (39) — mais auparavant nul doute que les villages isolés de montagne, par exemple, restaient quasiment coupés du monde, vivant en autarcie économique et culturelle.

Qui plus est, le colportage dissimulait des réalités souvent très différentes : le « grand colportage » était assuré par les gascons, originaires des Pyrénées, qui sillonnaient tout le pays selon des circuits très organisés ; le « moyen colportage » était assuré par des individus moins organisés et moins ambitieux qui devaient parcourir l'hexagone en tous sens pour échapper à la misère ; enfin le « petit colportage », ou colportage local, était exercé seulement dans le cadre restreint d'un département, voire d'un arrondissement et n'intéressait la plupart du temps qu'un personnel non spécialisé ou occasionnel, condamné principalement au

négoce des almanachs (40). Il semble que ce dernier ait été le plus répandu en Languedoc qui, du fait de la langue, a gardé toutes ses distances envers le colportage traditionnel. Certes, il existe en Languedoc des imagiers depuis le XVII^e siècle, à Montauban, Toulouse, Foix, mais la littérature de colportage ou plutôt les impressions de colportage resteront inexistantes dans le Sud jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, hormis Bordeaux, Limoges, Avignon, encore qu'il s'agisse plutôt d'images que de véritables livrets. C'est au XIX^{me} siècle, avec le recul de l'analphabétisme, que se multiplieront les centres d'impressions populaires : Agen, Toulouse, Carcassonne, Montpellier, Carpentras...

Les lois et décrets manifestent cependant de l'existence du colportage, pendant le XVIII^e siècle « des règlements spéciaux... autorisent les colporteurs et marchands forains à vendre des A.B.C. ou de petits livres d'heures à condition qu'ils n'excèdent pas deux pages. Des sentences, des décrets, des arrêts renouvellent périodiquement la défense faite aux merciers, porte-balles et à tous autres que libraires de débiter des livres sauf des almanachs ou des petits livres de prières » (41). La concurrence est sévère et libraires et imprimeurs s'en plaignent souvent, d'autant que les colporteurs ou imprimeurs de colportage, en plus de transgresser les lois de la vente, diffusaient sans vergogne des livrets contrefaits : les Delorme, à Avignon, tiraient la plus grande partie de leurs bénéfices des réimpressions sans autorisation des livres à succès déjà publiés en France... l'ouvrage portant dans ce cas non pas leur nom mais celui du libraire français qui avait procédé à l'édition originale et jouissait du privilège (42). Les imprimeurs pouvaient aussi falsifier les titres ou utiliser « la fausse adresse souvent assortie d'une fausse date vieillissant un pamphlet d'actualité et le « noyant », de ce fait, dans le marais du domaine public. Pour mieux brouiller les pistes, il arrivait que ces textes se fissent passer pour des traductions. Un même texte était réimprimé sous des noms d'auteurs et ou d'éditeurs différents... » (43). Mais, nous l'avons déjà dit, il ne faut pas avoir trop d'illusions sur l'essor et la variété du colportage en Languedoc jusqu'au XIX^e siècle : « les impressions administratives ou religieuses, les ouvrages de ville, les manuels classiques ou d'usage, les livres scientifiques forment l'essentiel de la production imprimée » (44) auxquels il faut ajouter les Bibles et ouvrages protestants : A.B.C. des crétiens, catéchisme de Calvin ou de Bèze car « dans la cheminée de presque toutes les maisons cévenoles il y avait un petit recoin qui servait de cachette pour la Bible » (45), autant d'ouvrages interdits et dont les diffuseurs étaient pourchassés.

Quant aux grands colporteurs, ils empruntaient les routes du Languedoc, mais là n'était pas leur marché : « les Ariégeois... se rendaient d'abord dans l'Aude, l'Hérault, puis le Gard, traversaient le Rhône pour exploiter une partie de la Provence et les Alpes, peut-être le Jura méridional » (46). Dans l'Ariège, le commerce des livres par le colportage et l'étalage dans les foires est presque nul, dans le Tarn, il y a un colporteur pour 15.890 habitants des campagnes alors que l'Hérault en compte 1 pour 496 habitants — tous ces chiffres s'entendent pour le XIX^e siècle.

C'est le même siècle qui va être témoin des débats acharnés sur le colportage, puis de la création de la Commission de Colportage, à l'efficacité redoutable, le 30 novembre 1852. Les pouvoirs n'ont pas attendu si longtemps pour réglementer, contrôler ou essayer de diriger cette activité : édit d'Henri II en 1551 confirmé en 1660, ordonnance de 1732, édit de 1757 punissant de la peine de mort colportage des livres clandestins, projet de loi de juin 1829... ont précédé l'autorisation préalable du préfet et l'estampillage obligatoire de 1852. L'enjeu est d'importance : contrôler, guider, censurer le livre donc la propagation de certaines idées et informations dans les campagnes qui devaient rester dans une ignorance que les tenants de l'Etat ont toujours qualifié de « raison » ou de « sagesse » : « le colportage est l'instrument avec lequel on peut corrompre ou moraliser les masses populaires et le rôle de ces masses est important vis-à-vis des gouvernements. Il n'y a de stables et réellement conservateurs que les gouvernements qui comprennent la nécessité de se préoccuper des classes inférieures et qui savent en raviver les sentiments, les instincts, les croyances et les enthousiasmes » (47).

Aussi les progressistes ou les libéraux, par sincérité ou démagogie, se sont-ils battus contre cette censure et le rédacteur du « Siècle » écrivait, le 31 juillet 1869 : « Il y a aujourd'hui deux France, la France des villes et la France des campagnes ; elles sont séparées par une douane à peu près infranchissable et plus terribles que les douanes intérieures abattues par la Révolution de 1789... Cette douane inexorable elle est formée par tout un ensemble de lois sur l'imprimerie, sur la librairie, sur le colportage. La marchandise qu'elle empêche de passer et qui ne passe pas en effet, c'est le livre, c'est-à-dire le pain de l'intelligence ». Mais les adversaires étaient déchaînés pour qui « le colporteur va allumant ces passions qui spéculent sans cesse sur les bouleversements et ne laisse après lui que les ténèbres, la haine, le trouble, la destruction. Proxénète ambulante, il attise les bas instincts pour corrompre la jeunesse... il a le sourire sardonique de Voltaire... est d'origine protestante. Propagandisme du socialisme en 1850, il est celui du défaitisme en 1870. C'est ainsi que, devenu le support commode de tous les phantasmes, le colporteur est tombé au rang d'une allégorie du Mal » (48).

Mais où est donc le « bon colporteur », celui des pieuseries troyennes, des images moralisantes et faussement naïves, décrit jusqu'à présent avec autant de complaisance ? Certes, il a existé et les textes évoqués auparavant ont circulé, mais pourquoi ignore-t-on le reste du ballot dont étaient avides les lecteurs : les textes anti-cléricaux, les pamphlets politiques et les innombrables images, objets ou livrets libertins. C'est aussi cela le colportage et la peur des hommes du pouvoir explique mal la crainte ou la pudeur des historiens. A Limoux « en 1781 et le 21^o jour du mois de janvier, un nommé Ustache Richard, du lieu de Avignon, libraire logé dans la boutique de Dame Bonnet, avoue détenir « le portier des Chartreux » en deux volumes avec des planches, l'« Académie des Dames », mais nie posséder « la Génération des hommes » et « le Persan ». Ses livres sont confisqués et condamnés au feu » (49). Dans la

même ville, en 1822, deux autres procès sont aussi révélateurs : « en juin, Pierre et Jean Bon, marchands colporteurs de livres demeurant à Genan (Haute-Garonne) sont prévenus d'avoir outragé la morale publique et religieuse et les Bonnes Mœurs en vendant et distribuant des ouvrages contraires aux mœurs et à la religion, soit L'Almanach des Voluptueux et Célestine ou la Petite Bonne », en mai « Simon et Jean Camps, pour les mêmes motifs, sont condamnés à 16 francs d'amende, un mois d'emprisonnement et aux dépens et les livres confisqués pour être brûlés, soit Tableau de l'amour conjugal en 4 volumes, Grivoisiana un Remède facétieux, le Cousin germain de Vadé, le Chansonnier de l'amour » (50). La plupart des livres, gravures ou objets répertoriés par F. Drujon (51) le sont pour obscénité, outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs, à la religion ou pour leur caractère politique : grand nombre d'entre eux empruntaient le canal du colportage.

Le goût populaire ?

Le poids de la censure, les difficultés de l'exercice de la profession, nous amènent à nous interroger sur les rapports des imprimeurs, des colporteurs et de leur clientèle.

Y a-t-il eu vraiment demande du public et les éditeurs-colporteurs étaient-ils au service du peuple comme le prétendent Poulaille : « Des imprimeurs se substituèrent à la carence de l'Etat et de ses dirigeants. Ils donnèrent aux lecteurs campagnards la pâture intellectuelle. Ils se plièrent à leurs besoins, à leurs goûts » (52) puis R. Mandrou : « libraire ambulante, le colporteur fait plus que placer une marchandise bon marché ; il renseigne l'éditeur-imprimeur sur la demande, sur l'accueil reçu par les nouveaux textes mis en circulation, et oriente — à long terme — la production elle-même... Il y a donc dialogue de l'éditeur avec sa clientèle » (53). Dialogue peut-être mais en tous cas dans les limites du licite car nous l'avons vu « le savoir reste lié à un pouvoir qui l'autorise » (54) et qui le châtre selon ses besoins. Quant au choix, il n'y en a jamais eu de véritable : le lecteur « choisit » dans un registre qu'il ne peut que modifier négativement, en refusant tel ou tel titre, mais ses désirs profonds comment les aurait-il exprimés et quelle suite leur aurait-on donnée ? La réalité c'est celle du conditionnement idéologique au profit du pouvoir et des nantis, nobles et ecclésiastiques, bourgeois ensuite qui ne tolèrent aux lecteurs potentiels qu'une « vision du monde » édulcorée, conforme à leurs propres intérêts. Aussi ne pouvons-nous accepter l'interprétation métaphysico-spontanéiste de G. Bollème quand elle écrit à propos de la Bibliothèque Bleue : « Que l'écriture, au même titre que la lecture, est collective, faite par tous et pour tous, diffuse, diffusée, sue, dite, échangée, non gardée et qu'elle est en quelque sorte spontanée. Spontanéité d'une demande, d'un accueil, tel est alors son « succès », adéquation si parfaite de l'auteur et du lecteur qu'il n'y a plus que ce public — le mot exprime cette indifférenciation, entretient cette confusion. Il y a seulement ce public, c'est-à-dire personne ou quelqu'un qui à la fois demande et produit, commande et obéit, et force si violemment

la langue qu'elle apparaît et se manifeste comme la spontanéité d'un besoin » (55). Le besoin nous l'avons évoqué et tout le monde sait, dans notre société, comment cela se fabrique et dans quel but, l'auteur collectif et l'écriture spontanée sont un vieux mythe inacceptable car « aucune création artistique ne saurait être collective au sens du mot. Jamais un village réuni n'a créé une chanson, une forme de pichet, une image. Si tous les bergers d'un village sculptent leur bâton, il est inévitable que l'un d'eux réussisse mieux que les autres. On tâche de l'imiter, ses modèles se répandront... mais il faut toujours un inventeur pour donner l'impulsion » (56).

A la recherche du public.

Ces remarques faites sur l'origine, la nature et la fonction de la littérature de colportage, nous pouvons encore nous interroger sur son importance et son espace culturel dans la société rurale du XVII^{me} siècle au début du XX^e siècle.

Pour R. Mandrou, « la littérature de colportage, et son fonds essentiel, la Bibliothèque Bleue de Troyes, constituent certainement le meilleur ensemble d'information, dont nous disposons actuellement, pour tenter de nous représenter ce qu'a pu être cette culture populaire sous l'Ancien Régime » (57). E. Le Roy Ladurie va dans le même sens : « ces "textes bleus" reflètent, plus fidèlement, et modèlent, plus certainement, les goûts de notre public agreste, que ne le fait la grande littérature qui, de toute façon, n'a pas de contact au moins direct avec ce public. Ces titres disent les changements en profondeur des cultures et des modes parmi les masses depuis le XVII^e siècle jusqu'à la Révolution française » (58).

Or ces textes n'ont pas été écrits pour la plupart par des gens du peuple; à l'exception de certains d'entre eux qui ont puisé dans le fonds de la tradition orale ils n'émanent pas de lui; donc ils sont « populaires » parce que « les masses se nourrissent d'eux » (59) — le terme n'engage pas trop — ou qu'ils sont consommés par un « public agreste » précise Le Roy Ladurie.

Dès ce moment la raison vacille dans ces perspectives harmonieuses, trop lumineuses ou évidentes. Qui a parlé jusqu'ici ? Les voix mêlées de l'ethnologue et de l'historien qui, avec une fière témérité, s'écartait des chemins de la littérature classique pour se pencher sur la « littérature populaire », pour aller au devant de l'autre, pour reconnaître l'existence de sa culture en apparence mais surtout pour mieux la situer dans le patrimoine français.

Perspective singulièrement égocentrique et impérialiste qui hurle à la réaction ou à l'utopie quand on la dénonce ! Or l'utopie renvoie à un demain, à un possible, mais ici c'est l'inscription close du passé, du vécu, de l'intangible même s'il est obscur ou difficilement saisissable. Allons maintenant plus loin que les apparences, que les traces trop claires tel le magnifique fonds troyen qui a masqué la pratique réelle de son contenu et à partir du Languedoc examinons le choc de deux cultures —

celle de l'imprimé, française, et celle de l'oral à laquelle participaient les populations rurales occitanes — qui s'est conclu par un véritable ethnocide culturel. L'argument majeur des tenants de la diffusion massive et souveraine du livre est celui du volume. D'après Blanchard : « en 1853, près de neuf millions de livres de colportage seront vendus chaque année » (60). Mais sur quoi repose une telle affirmation, sinon sur les rumeurs ou les chiffres fantaisistes des partisans ou des ennemis du colportage sous le Second Empire. F. Brunot avait déjà souligné la difficulté et l'ambiguïté du chiffrage : « Il faudrait connaître pour chaque publication le nombre des exemplaires tirés, savoir à qui ils sont vendus, et, une fois livrés à leurs destinataires, en combien de mains ils ont passé. Poser ainsi le problème, c'est avouer qu'il ne sera jamais résolu » (61). Moins pessimiste, J.-J. Darmon s'est livré à des calculs minutieux qui aboutissent aux approximations suivantes : 9 millions de livrets pour 1847-1848, 1 pour 1853, donc après l'autorisation préalable (62). Si l'on sait que la population globale de la France était à ce moment-là de 35,8 millions d'habitants, c'était moins d'un quart qui était touché par la lecture ; les observations faites depuis le XVIII^e siècle sur le prêt des livres et leur passage de mains en mains démontrent qu'en dehors des circuits urbains le livre avait trop de valeur et l'on ne s'en défaisait pas facilement, fut-ce temporairement, ce qui limitait encore le nombre de lecteurs potentiels. Le prix des livrets, très modique, aurait aussi permis leur achat par des familles modestes, mais les enquêtes effectuées sur le phénomène du livre de poche démontrent que son public est sensiblement le même que celui du livre normal, littérature à bon marché n'étant pas obligatoirement synonyme de littérature populaire (63).

En Languedoc nous avons vu que les obstacles majeurs à la diffusion de l'imprimé étaient l'analphabétisme et l'ignorance du français. R. Mandrou consent à considérer le problème et note « tout au plus est-il donc possible d'en conclure que cette bibliothèque de colportage a reçu sa plus grande audience au nord de la Loire », mais il ajoute que « Toulouse a eu ses imprimeurs, qui éditent aussi des livrets populaires, traductions d'ouvrages troyens » (64). Cela est très intéressant, mais faute d'indications plus précises de sa part, nous n'avons trouvé aucune trace de ces ouvrages. Le Roy Ladurie suppose la même restriction : « ainsi gonflée par l'essor du siècle, la "littérature bleue" finit par atteindre, sans aucun doute, les sommets du monde rural... ; au moins dans cette partie de la France, qui parle les dialectes d'oïl » (65). Le champ d'intervention se trouve de ce fait considérablement réduit si l'on sait que l'occitan couvrait quasiment la moitié de l'hexagone, sans oublier les basques, les bretons et autres ethnies à culture originale peu pénétrées par la culture française « populaire » ou non.

D'ailleurs populaire, pourquoi ? Selon quoi et qui ? Le peuple où est-il du XVII^e au XIX^e siècle ? Une telle entité est bien commode pour les généralisations mais plus délicate quand le regard se veut précis. Alors quels sont ces hommes et ces femmes qui lisent les productions qui leur sont réservées ? Puisqu'ils sont le peuple, ils n'appartiennent pas

aux trois ordres, c'est donc la population misérable des villes ? Non, « car la littérature de colgortage est représentative de la culture populaire rurale plus qu'urbaine, et sans aucun doute plus valable pour les régions de faible circulation que pour les villages à relations urbaines fréquentes, comme la côte bourguignonne ou les banlieues des grandes cités » (66). Peut-être, mais le paysan est une nouvelle entité, un symbole commode car « entre le fermier émancipé, élevé à l'état de propriétaire, comme dans certaines contrées, et le malheureux courbé sur la glèbe, où La Bruyère avait peine à reconnaître un homme, il y avait à des étages bien différents de culture, des hommes, des familles, des villages » (67).

Lecture et lisants.

R. Mandrou pense que tout le monde, ou quasiment, participait à la lecture, sinon comme lecteur, du moins comme auditeur : « c'est dans le cadre de la veillée qu'il faut situer cette lecture publique de la Bibliothèque bleue : il se trouve toujours, même dans le plus pauvre village, quelqu'un, curé, bedeau, soldat rentré au pays, qui sait lire, et peut, sous la chandelle ou dans la flamme du foyer, faire la lecture pour tous... » (68). E. Le Roy Ladurie va dans le même sens : « dès 1680, et à fortiori au XVIII^e siècle, une forte minorité des habitants sait lire, prétend lire ou tâche de lire. Sous le manteau de la cheminée, dans les salles de ferme, et dans les cuisines ou les arrière-boutiques, ces lisants lisent donc — ou répètent aux non-lisants, qui font cercle autour d'eux avec respect — une petite portion du livre bleu » (69). Cela semblait un très bon moyen d'introduire le livre ou du moins un « certain savoir » dans les campagnes et dans le prospectus de « la feuille villageoise » (premier numéro : 30 septembre 1790) (70) le propagandiste propose « aux riches propriétaires, aux fermiers aisés, aux curés patriotes, aux médecins et chirurgiens de se rendre utiles aux paysans en faisant eux-mêmes la lecture du journal ».

Mais en réalité, quelles étaient les possibilités réelles de lecture, donc de lecteurs ? Dès l'instant où l'on s'éloigne des statistiques, indigestes mais peu nuancées, le phénomène de la lecture apparaît dans toute sa complexité : quelle est la symbolique de la lecture, son mode, quelle idéologie la régit, quelles sont ses conséquences intellectuelles, affectives, sociales donc culturelles dans une société donnée ? Pour le Languedoc, les réponses ne sont pas toujours faciles ou immédiates, en effet si de nombreux témoignages écrits et oraux décrivent l'oppression linguistique (nous avons évoqué le « senhal ») il manque une étude systématique sur les différents aspects de l'apprentissage de la lecture et des conflits culturels et linguistiques qui s'en sont ensuivis — hormis les éléments fondamentaux apportés par D. Fabre et J. Lacroix et les premiers résultats, très prometteurs, des enquêtes de Dominique Blanc (71).

L'analyse fondamentale du problème et de ses conflits se trouve chez John Downing (72) qui aboutit à des conclusions valables, semble-t-il, pour toutes les cultures minoritaires (73).

Tout d'abord, « les cultures diffèrent en ce qu'elles n'attribuent pas toutes la même importance à la capacité de lire et d'écrire » (74) : en bas

Languedoc, nous avons vu l'attitude des classes rurales modestes et même des plus aisées envers le savoir ; il est bien que l'enfant apprenne à lire et à écrire pour s'élever au-dessus de la condition de ses parents, mais ce sont des bras qui manquent au travail, donc tant qu'elle ne sera pas vraiment obligatoire l'enfant ne fréquentera pas régulièrement l'école. Mais s'il en prend le chemin il sera confronté à un langage bizarre que seules les autorités ou quelque original parlent, dans le village : le français. De ce fait, ses efforts devront être doubles : en plus d'apprendre à lire, il devra assimiler un nouveau dialecte. Il en eut été autrement si l'occitan, le dialecte local, avait servi de base car « les enfants des minorités linguistiques ayant appris à lire d'abord dans leur langue maternelle, font preuve de plus de compréhension dans l'apprentissage de la lecture dans la langue nationale, que s'ils avaient appris à lire exclusivement dans la langue nationale » (75).

Il aurait quand même subsisté un obstacle au niveau de l'écriture, « le français ayant en effet interdit à l'occitan la permanence d'une phono-graphie autochtone... l'occitan moyen éprouve une grande peine à reconnaître sa langue dans l'écrit. Les aspects de devinette propres à toute lecture sont ici renforcés » (76).

Les conséquences de cette distorsion ce sont les difficultés pour l'enfant à faire un lien entre la vie quotidienne baignée dans l'oralité occitane et le travail scolaire pénible car écrit en français. Elles sont d'autant plus dramatiques que la langue est « le saint des saints » d'une culture. Par conséquent, s'attaquer à la langue d'un individu, c'est commettre un sacrilège dans le sanctuaire culturel de sa personnalité. Il faut donc s'attendre, dans un tel cas, à l'hostilité de l'enfant... Quand quelqu'un qui parle une variante d'une langue est obligé de changer et de « corriger » son parler : ... il ne peut pas faire des choses qui lui semblent — consciemment ou non — être une critique de sa maison, de ses parents et de sa culture... » (77).

L'oppression de la langue officielle a été tellement forte et destructrice que le dialecte méprisé et pourchassé par l'institution est perçu comme une tare par celui qui le parle : « Petit à petit, on commence à sentir sourdre, s'insinuer — et ce fut certainement la période la plus pénible de ma vie — une sorte de honte, la honte de ces mots, de cette langue, dont on sait maintenant qu'il s'agit d'un patois, et le patois, ce n'est pas joli — ce n'est pas du français, donc ce n'est pas joli... » (78). Pratiquement, nous pouvons distinguer plusieurs niveaux de lecture : la « lecture mythographique » que nous avons déjà évoquée se bornait à reconnaître des figures et exclut une lecture véritable. L'« analphabétisme littéral » est un décodage des signes isolés et de leurs combinaisons simples, l'individu peut reproduire des formes sans pour cela écrire, cet apprentissage atténue l'appréhension mythographique de l'écrit. Enfin, l'« analphabétisme fonctionnel » échappe aux tests sommaires de lecture et d'écriture puisqu'il suppose que le sujet déchiffre et écrit, mais la « lecture et l'écriture sont, en ce cas, des opérations trop pénibles et trop lentes pour entrer dans le comportement de l'individu qui est, de ce fait,

exclu de la production et de la consommation de l'écrit » (79). Encore que le dernier type de déchiffrement évoqué ne soit acquis chez les paysans modestes (brassiers et ménagers constituent l'essentiel de la population rurale) qu'à la fin du XIX^e siècle après les croisades de francisation. Autant d'observations qui nous empêchent de suivre G. Bollème dans ses hypothèses exaltées sur l'analphabétisme et les lectures spécifiques : « on affirme l'analphabétisme ; est-ce donc chose si sûre ? Ne faudrait-il pas plutôt distinguer entre savoir lire sans savoir écrire, diviser l'un de l'autre ? Il est des gens qui savent lire sans savoir écrire, c'est un fait. Et puis, si écrire laisse des traces, avons-nous d'autres traces de lecture que celles laissées par l'existence et la consommation du livre ? Pourquoi alors ne pas justement voir dans cette Bibliothèque bleue la preuve d'une « lecture », lecture à ce point « réelle et spécifique » qu'elle va sans cesse croissant et augmentant avec la Bibliothèque bleue jusqu'à l'alphabétisation pour disparaître avec elle ?... » (80).

Le mode de lecture semble aller dans le sens des hypothèses de Mandrou et de Le Roy Ladurie : dans la majorité des cas la lecture se fait à haute voix, « elle est parole, le texte écrit, loin d'être réservé à la consommation solitaire, pourrait donc toucher de vastes auditoires » (81), mais les faits sont plus têtus que les désirs et dans les pays de langue d'oc nous n'avons trouvé aucun document qui atteste d'une pratique systématique de la lecture collective à la veillée. Elle pouvait se produire mais en tant que curiosité, que valorisation d'un individu car « elle signalait le pouvoir... elle transformait l'individu jusque dans son nom. « Mon grand-père savait lire, il disait : lèu sai legir. On l'appelait Lisette-Lison (recueilli à Bessède-de-Sault) (82). Sinon ce qui comptait, ce qui scandait les rythmes de la vie, c'était le savoir oral et les performances des conteurs qui passionnaient les divers auditoires.

Esquisse de lecteurs.

Toujours invoqué mais chaque fois renié où est donc le public de cette littérature de colportage ? Une étude — encore à faire — approfondie des textes, de leur contenu, de leur style nous apporterait des renseignements précieux. Par étude approfondie et systématique, nous entendons qu'elle ne saurait se fonder sur des catégories thématiques arbitraires, comme celles qui ont servi aux anthologies déjà publiées, mais qu'elle dégagerait les structures internes des textes en s'appuyant sur la statistique linguistique et les analyses de sémantique historique : F. Furet et A. Fontana ont déjà montré tout ce que l'on pouvait attendre de ces méthodes pour l'histoire du livre (83).

G. Bollème a déjà fait des observations troublantes : dans certains titres ou préfaces les livrets prétendent être écrits « pour les pauvres, pour ceux qui ont très peu de temps », « pour ceux dont la bourse n'est pas bien garnie » mais ailleurs ils parlent d'eux avec mépris, « ne tenez pas votre couteau comme les gens du village », « cela ne se fait que dans la plus vive populace », « ces jeux devraient être plus défendus qu'ils ne le sont, car ce sont des jeux de laquais qu'un enfant bien né ne

devrait jamais savoir ». Les allusions à des écrits savants, les citations latines, les subtilités de langue ou de style qui fleurissent au long des pages ne semblent pas bien faites pour des lecteurs ignorants de la « culture classique ». Alors ? Un public moins monolithique qu'on ne le souhaiterait ? Peut-être. Néanmoins nous pouvons le cerner ou dessiner ses silhouettes quand Malessherbes écrit, en 1752, à propos du colportage : « il serait bien dur et bien difficile d'empêcher entièrement ce genre de commerce. Ce serait priver d'une grande commodité les seigneurs qui vivent sur leurs terres, les curés de campagne et beaucoup de particuliers qui sont retirés dans les bourgs et les villages où il n'y a point de libraires... » (84). P. Brochon, lui, s'est penché sur certains livrets et en conclut qu'ils avaient une clientèle étroite et spécialisée : « le Jardinier français » s'adressait aux maraîchers de Paris et des grandes villes ou aux bourgeois possédant un jardin aux portes de Paris, « le Maréchal-ferrant » aux forgerons-charrons des mêmes cités, le « Secrétaire de la Cour », le « Secrétaire français », le « Secrétaire des Dames », les manuels de correspondance et de sollicitation, s'adressent plutôt aux gentils-hommes de provinces, aux gens de toutes conditions obligés d'avoir des rapports avec la noblesse, le gouvernement, ou plutôt simplement entre eux, et aussi aux écrivains publics (85) ».

L'almanach, lui, « était là pour toutes les autres classes de la société, pour ceux qui avaient des terres, fermiers, intendants, nobles... les riches reliures aux armes de plusieurs familles nobles que nous avons trouvées en témoignent... Au XVII^e siècle notamment, chacun eut le sien, à commencer par le Roi, et ce fut non plus un goût mais une véritable mode » (86). Molière avait évoqué les almanachs de Monsieur Jourdain ou d'Harpagon, « Simon Robert, notaire en Poitou cite l'Almanach de Pierre de Larivey, mais les inventaires après décès, source importante de l'histoire du livre, restent décevants car les livres de peu de valeur et de petits formats ne sont pas répertoriés » (87).

Noël Gille, dit La Pistole, dont la clientèle est formée par des officiers civils, des gens de robe, des médecins, de très nombreux ecclésiastiques et quelques nobles, vend des ouvrages importants mais en même temps il transporte des grimoires, des Albert, la première partie du Compère Mathieu, l'Académie des Dames (88).

Il en va de même pour la plupart des images « achetées par les bourgeois des villes dont elles défendent les intérêts, trop « savantes » pour le petit peuple qui s'y intéresse marginalement et les utilise à sa manière, c'est-à-dire comme au Moyen-Age, à grands renforts de commentaires verbaux » (89).

Littérature orale - littérature écrite.

Bien sûr, des rapports culture orale-littérature de colportage ont précédé la victoire de l'écriture en ce siècle, mais les échanges ont eu lieu essentiellement dans le même sens : « en effet, la règle d'or est que la tradition orale n'accepte rien, dont elle ne soit, même lointainement, l'origine. Elle n'intègre complètement que ce qu'elle remodèle en se le réappropriant » (90).

Dès son origine, la Bibliothèque bleue, puis ses successeurs, ont puisé dans la tradition orale : « La vie de Joseph », « le Roman des sept sages », « le Cantique de Geneviève de Brabant... » (91) trouvent là leur source, mais ce sont les contes de fées qui illustrent au mieux le jeu de la tradition et de l'imprimé. Ces contes connurent un grand succès auprès de la classe lisante dès la fin du XVII^e siècle avec les recueils de Perrault, Melle Lhéritier, Mme d'Aulnoy... puis ils furent repris par les éditeurs de colportage, essentiellement après la Révolution. Or « seuls ceux qui avaient été tirés de la tradition orale sans être trop déformés devaient y retourner, comme si le peuple, en eux eut reconnu son bien » (92).

Certains textes ont été intégrés mais dans un cadre de performances très particulières : prières récitées, propitiatoires, plaintes en français qui deviennent symboliques et acquièrent le prestige du chant (récitées au moment des noces), plaintes adaptées au plus près du texte traditionnel, récits édifiants dont le succès fut énorme au XIX^{me} siècle. Leur distance structurelle, thématique et idéologique envers l'oralité était très faible et permettait des transformations minima pour qu'ils soient intégrés au fonds traditionnel.

Le colportage franco-occitan du XIX^{me} siècle, Succès et ambiguïtés.

Paradoxalement, c'est sous le Second Empire, au moment du déclin général, que le colportage semble connaître son plus grand essor en Languedoc : fixes ou occasionnel les éditeurs ou diffuseurs de livrets de colportage et de « canards » semblent prospérer, mais leur « clientèle était-elle devenue essentiellement rurale », comme l'affirme J.J. Darmon (93) ? Il faut reconnaître qu'aucun document ne permet encore une telle certitude, si l'on est sûr de l'impact de l'almach dans cette fin de siècle.

Jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle il avait été importé, puis il est produit localement : Carcassonne, Toulouse, Avignon, Montpellier... Ces almanachs imitent d'abord leurs prédécesseurs - celui de Polère, dès 1804, outre un calendrier, contient des petits récits amusants en français des conseils agronomiques, des listes de foires - avant l'apparition dans la deuxième moitié du XIX^{me} siècle de l'almanach occitan dont le succès correspond à l'achèvement de la scolarisation et à la valorisation de l'occitan par le mouvement Félibréen. En effet c'est l'Armana Provençau fondé par Roumanille en 1855 qui servira de modèle à de très nombreux almanachs variant dans le temps et dans l'espace (Armana gascou, La lauseto, Armana lemousi, Armagna patoué...) mais dont le contenu restera quasiment identique : petites histoires, facéties, poèmes, dictons... louent le bon vieux temps passé et la sagesse perenne du paysan. Nous ne possédons pas encore les chiffres des tirages de ces livrets mais ils pouvaient être importants (12.000 en 1894 pour l'Armana Provençau) et nous assurent donc d'un public très varié, allant des érudits locaux au simple agriculteur qui conservait le livret avec soin car c'était souvent le seul qui figurât dans la maison.

Mais deux almanachs très répandus en Bas Languedoc se distinguent par leur élaboration et leur diffusion authentiquement populaires :

l'Almanach Boher paraît dès 1874 à Sorède dans les Pyrénées Orientales, utilisant le catalan, le languedocien et le français il se veut essentiellement pratique avec son calendrier, sa liste de foires et de fêtes, auxquels s'ajoutent quelques contes et anecdotes, le premier numéro de l'Almanach Patouès de l'Ariéjo est celui de l'année 1891 et si la partie pratique se conforme aux règles du genre (foires, fêtes) les chants et les récits - directement issus au début de documents populaires - sont entièrement en oc, faisant alterner gascon et languedocien.

Leur rôle est capital car la langue qu'ils utilisent est celle que parle la grande masse des villageois qui viennent d'apprendre à lire et à écrire. Avec eux l'occitan apparaît comme une langue « écrivable » mais en même temps langue secondaire réservée au rire, à la facétie ou bien à l'évocation du passé.

Quant aux canards ils véhiculent une idéologie extrêmement conservatrice (heurs et malheurs des grands, attentats, campagnes coloniales, crimes célèbres...) pour une clientèle essentiellement urbaine.

En cette fin du XIX^{me} siècle le livre a donc pénétré peu ou prou dans les campagnes, atteint les villages isolés des montagnes, mais il ne devient pas pour autant familier, objet étrange, mystérieux - même quand le paysan s'en moque répondant « parlas coma un Boher » au hâbleur - source de multiples fantasmes sur le pouvoir et le savoir.

Valeurs de l'écrit et livre objet.

Inconnue ou du moins étrangère l'écriture était prestigieuse ou crainte car elle était toujours le fait d'une minorité à qui elle concédait des pouvoirs extraordinaires. L'occitan garde trace de « ce complexe attractif-répulsif », de cette méfiance devant les abus protégés par l'indéchiffrabilité : « lo papièr es bon ase, porta tot » Satisfaction devant la sûreté de l'écrit, lorsqu'on l'a à son service : « passam los papiers » (94). Y. Castan, dans une pénétrante analyse, souligne bien l'ambiguïté et les tensions de la convention écrite dans la société languedocienne du XVIII^{me} siècle : dans le cas de litige « devant le papier constesté, l'homme ressent une aliénation de la parole, ce qui a été fixé peut ne pas correspondre à l'intention véritable et cesse d'être soumis au respect intérieur à qui l'exigence variable et mystérieuse de la loi a été préférée » (95).

Aussi certaines révoltes populaires se sont-elles données pour but la destruction des écrits, symbole de l'oppression linguistique, administrative et morale : « le 30 janvier 1783... irruption dans la ville de Vans (en Ardèche) d'une bande de trente hommes masqués venus saccager l'étude et la maison du notaire Monteil; cette manifestation brutale avait été précédée, aux dires des témoins, de mots d'ordre comminatoires circulant dans les campagnes : « Il faut brûler les papiers des procureurs ». Les attaques se déroulent toujours selon le même scénario : « on force le cabinet du praticien où s'entassent les titres, les reconnaissances de dettes et les papiers nécessaires à la poursuite des procès. Un

feu de joie les consume à moins que, talonnés par la hâte, les insurgés ne les emportent dans des draps arrachés aux lits de la maison » (96). En effet dans le groupe traditionnel, jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle, seuls quelques privilégiés participent à l'écriture : le curé, le devin, le sorcier, dont les prières et les formules doublent de valeur et de mystère dès lors qu'elles échappent à l'oral, figées dans l'écrit, déformées par les copistes et transmises précieusement de génération en génération (97).

Ce système de valeurs éclaire les premiers contacts de l'apprenti-lecteur avec les textes : il s'agit moins de lire pour soi que d'affirmer qu'on sait lire et d'être capable de le prouver. Le trait semble être inhérent aux sociétés orales et il y a beaucoup de similitude dans l'attitude des jeunes cévenols apprenant par cœur les ABC ou les cathéchismes (98), des tahitiens découvrant les livres : « en une année, des gens de trente à quarante ans ont appris à lire et à écrire... en fait il s'agit d'une mémoire auditive : les enfants peuvent répéter un sermon sans en avoir rien écrit, des aveugles connaissent aussi bien le texte de l'Écriture que ceux qui peuvent le lire... plus d'un lit correctement tout le syllabaire-mais en tenant le livre à l'envers » (99) et des paysans évoqués par les correspondants de Grégoire : « ils ont fureur de revenir vingt fois sur ces misères, et, quand ils en parlent (ce qu'ils font très volontiers), ils vous récitent pour ainsi dire mot à mot leurs livrets » (100) ou des enfants du Lauragais qui apprenaient les voyelles comme un signe de croix :

« La crotz es

« La filha al breç

« A se cal levar

« E met ton solier

« I tira de vin

« U vai-s-i tu » (101)

Par le biais du jeu de la mémoire et de la répétition le languedocien, comme le tahitien, retrouvent les mécanismes de leur culture, où le savoir se transmet par la parole; ils intègrent le livre en s'accaparant la puissance qu'il représente mais n'établissent pas encore une véritable situation de lecture, privilégiant le signe au détriment du sens.

A la limite on faisait l'économie de la lecture, la possession du livre suffisant comme marque du pouvoir, « l'objet signe est alors approprié, détenu et manipulé par les sujets individuels comme signe, c'est à dire comme une différence codée » (102). En effet « le livre n'était en rien assimilable aux autres marchandises. Son absence même du village le prouvait, ainsi que les menaces suspendues sur la tête du colporteur : c'était le fruit défendu, à tout le moins c'était le superflu » (103). Transgresser la norme du quotidien par l'acquisition du livre c'était afficher la richesse matérielle, la puissance, des connaissances vagues mais importantes, l'appartenance à une caste » tels les premiers convertis de Moorea qui, en allant dans les autres îles, se reconnaissaient au fait qu'ils portaient des livres « (104) ou tel le jeune homme dont parle un

correspondant de Grégoire : « il n'était pas plus tôt parvenu à la possession des Heures du Diocèse qu'il les avait constamment dans sa poche au travail, et dans les mains au moment du repos. Il lisait toute sa vie et mourait sans jamais avoir su lire » (105). Parfois la lecture aurait été impossible, mais l'obscurité des textes ou la grossiereté des caractères renforçait les mérites des livrets : « certains numéros étaient difficiles à lire, écrit Zola, tellement ils étaient mal imprimés, mais ils se vendaient, paraît-il, encore mieux » (106).

Les grimoires magiques colportés depuis le XVII^{me} siècle - dans nos régions le Petit Albert - sont sans doute le meilleur exemple de cette réification; anti-livres, ignorant la communication qui les fonderait, ils engendrent une immense rumeur de livres qui rendent fou, que l'on ne peut détruire, dont la possession seule suffit à assurer des pouvoirs extraordinaires et redoutables (107) mais personne n'avoue les avoir lus et leur simple vision entraîne encore des réactions de panique chez certains jeunes.

Cette fonction du livre - l'espace de ses propres mythes - peut éclairer la contradiction nodale analphabétisme - impressions « populaires », si le livre n'est plus acheté pour être lu mais serré précieusement dans quelque armoire comme un objet magique. Dès ce moment la lecture, les obscurités typographiques, la grossiereté du papier n'importent plus; les figures, les dessins, les attributs prêtés par la rumeur seront gages des mérites du livret; ainsi l'almanach où abondent figures, signes et chiffres connaîtra un grand succès dans tous les milieux. Les livres on ne les lit pas, on les dit, on les raconte, on les murmure, dans cette société où la parole sacralise aussi bien le quotidien que l'imaginaire.

De l'ethnocide.

En filigrane de l'analyse apparaissent clairement la vision du peuple par la bourgeoisie, l'image qu'elle entend en donner, et la destruction culturelle qui s'en est ensuivie.

En effet si le maximum d'instruction est nécessaire pour mieux lutter contre les inégalités sociales et l'oppression de la minorité qui détient les pouvoirs, il n'en reste pas moins que le savoir (plus exactement une certaine figure du savoir étroitement lié à l'idéologie dominante) s'est imposé de manière brutale au détriment d'une culture originale méprisée et pourchassée au nom de l'Etat Centralisateur, de ses normes, de ses pompes et de son profit.

Il est temps d'en finir avec les vieux mythes et les images fausement naïves qui ont occulté les véritables pratiques culturelles des paysans occitans.

La littérature de colportage était peut-être destinée au peuple mais elle n'en atteignait qu'une infime partie quoiqu'en ait dit H. Poulaille : « Pendant trois bons siècles, elle avait sillonné le pays tout entier. C'est elle qui avait apporté le goût de la littérature aux populations éloignées des centres. Elle leur avait appris à lire... » (108) ou plus près de nous

J.J. Darmon : « Après 1870... le colportage s'amenuise encore au point de disparaître presque, entraînant dans son naufrage la culture dont il était le support multiséculaire » (109).

La parole du peuple, une fois encore, a été méprisée, poursuivie, étouffée, mais elle a la vie dure et l'homme d'oc aujourd'hui peut parler, chanter, lire et écrire sa langue malgré les volontés de la bourgeoisie nationale ou occitane, et des bureaucraties encore présentes.

NOTES

(1) Une bibliographie de la dénonciation, de la prise de conscience de l'oppression, des manipulations des historiens est rendue difficile par le nombre d'ouvrages, d'articles, de journaux qu'il faudrait citer; elle serait aussi injuste par ses oublis : si les travaux et l'action de Daniel Fabre, Robert Lafont, René Nelli, Yves Rouquette, Jean Seguy... viennent à notre esprit, peut-on oublier pour autant les anonymes qui se reconnaissent dans les chansons de Claude Marti, les militants épars dans leur village, leur école, les exilés du dedans, tous ceux qui savent et qui prouvent que cette culture n'est pas morte.

(2) Sur les signatures voir Y. Castan « Honnêteté et relations sociales en Languedoc. 1715. 1780 » Plon Paris 1974 pp. 117. 118.

(3) cf. D. Fabre et J. Lacroix. « La tradition orale du conte occitan » Tome 1 P.U.F. Paris 1974.— « L'usage social des signes » in Communautés du Sud. Paris U.G.E. 10. 18 1975.

(4) Nisard. Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage. Réédition G. P. Maisonneuve et Larose. Paris. 1968 Tome 1 pp. 76. 77.

(5) M. Fleury et p. Valmary. Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III D'après l'enquête de Louis Maggiolo. Population Janvier - Mars 1957.

(6) Sur l'imagerie populaire les travaux fondamentaux sont ceux de P. L. Duchartre et R. Saulnier. L'imagerie populaire Paris 1925.

R. Mesuret - L'estampe toulousaine, catalogue d'exposition Toulouse 1951.
— Les graveurs en taille douce de 1600 à 1800, catalogue d'exposition Toulouse 1951.

— L'imagerie populaire de 1660 à 1830, catalogue d'exposition Toulouse 1952.

— Etudes sur l'imagerie languedocienne Annales I. E. O. Toulouse 1953.

(7) G. Blanchard. La bande dessinée. Histoire des histoires en images de la préhistoire à nos jours Marabout Verviers 1969 p. 58.

(8) D. Fabre et J. Lacroix. La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX^{me} siècle Paris. Hachette 1973 p. 170.

(9) J. P. Seguin. - Les feuilles d'information non périodiques. ou canards, en France in Revue de synthèse n° 7 Albin Michel Paris. Juillet Septembre 1957.

— Nouvelles à sensation. Canards du XIX^{me} siècle. Collection Kiosque Armand Colin Paris. 1959.

— Canards du siècle passé fac-similés. P. Horay Paris 1969

(10) E. Le Roy Ladurie. Paysans de Languedoc. Paris. 1965 Tome 1 P. 347 D. Fabre et J. Lacroix. La tradition orale... P. 201.

(11) Cité par F. Furet et W. Sachs. in La croissance de l'alphabétisation en France. Annales E.S.C.3. Paris 1973.

(12) Y. Castan op. cit. p. 117.

(13) M. Fleury et P. Valmary op. cit.

- (14) P. Bernardau, ecclésiastique et avocat. Correspondant de Grégoire pour la Guyenne in M de Certeau, D. Julia, J. Revel. Une politique de la langue. La Révolution Française et les patois. Paris. Gallimard 1975 p. 190. 191.
- (15) M. Laget. Petites écoles en Languedoc au XVIII^{me} siècle Annales E.S.C. Paris Nov. Déc. 1971.
- (16) E. Dejean. Un prélat indépendant au XVII^{me} siècle, Nicolas Pavillon, évêque d'Alet - 1637. 1677. Paris 1909.
- (17) D. Fabre et J. Lacroix. La vie quotidienne... op. cit. p. 374.
- (18) P. Bernardau. op. cit. pp. 190. 191.
- (19) Th. Lhuillier. Recherches historiques sur l'enseignement primaire dans la Brie Meaux 1884.
- (20) F. Brunot. Histoire de la langue française des origines à nos jours Tome IX, 1^{er} partie. La Révolution et l'Empire Paris Armand Colin 1967 p. 516.
- (21) M de Certeau, D. Julia, J. Revel op. cit.
— Lettres à Grégoire sur les patois de la France. 1790. 1794. Avec une introduction et des notes par A. Gazier Revue des Langues Romanes. Montpellier. Paris. 1880.
- (22) D. Fabre et J. Lacroix. La vie quotidienne op. cit. pp. 372 à 402.
- (23) L. Segondy. L'enseignement secondaire libre dans l'Académie de Montpellier. Montpellier 1974 Dactylographie p. 160.
- (24) D. Fabre et J. Lacroix. La vie quotidienne... op. cit. pp. 372 à 402.
- (25) P. Bourdieu et L. Boltanski. L'unification linguistique in Actes de la recherche en sciences sociales n° 4 Paris. Juillet 1975.
- (26) F. Brunot op. cit. p. 27.
- (27) M. de Certeau, D. Julia, J. Revel, op. cit. Gazier op cit.
- (28) J.N. Pellen. La vallée longue en Cévennes. Approche de quelques formes de traditions orales. Dactylographié. Université de Provence. 1973. p. 20.
- (29) E. Le Roy Ladurie. op. cit. Tome 1 p. 613. 614.
- (30) D. Fabre et J. Lacroix. La vie quotidienne.. op. cit. pp. 394. 396.
- (31) G. Bollème. La bibliothèque bleue. La littérature populaire en France du XIX^{me} siècle Archives Julliard Paris 1971. p. 9.
- (32) Corrad de Breban. Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'imprimerie à Troyes réimpression de la 3^{me} édition. La roue à livres S.L. 1973 p. 141.
- (33) R. Mandrou. De la culture populaire au XVII^{me} et XVIII^{me} siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes. Stock. Paris 1964 puis. 1975 pp. 24. 25.
- (34) P. Delarue. Le conte populaire français. Catalogue raisonné... Tome 1. Paris. Erasme 1957 pp. 17. 18.
- (35) A Troyes chez Jean Garnier, imprimeur-libraire, rue du Temple. Avec permission 1754.
- (36) G. Bollème op. cit. p. 10.
- (37) P. Brochon. Le livre de colportage en France depuis le XVI^{me} siècle Sa littérature. Ses lecteurs. Librairie Gründ. Paris. 1954. R. Mandrou op. cit. G. Bollème Les almanachs populaires au XVII^{me} et XVIII^{me} siècles Essai d'histoire sociale Mouton Paris-La Haye. 1969 G. Bollème. La Bibliothèque bleue... op. cit. M. de Certeau, D. Julia, J. Revel, La beauté du mort in La culture au pluriel U.G.E. 10-18 Paris. 1974.
- (38) P. Brochon. op. cit. p. 10.
- (39) J.J. Darmon. Le colportage de librairie en France sous le Second Empire. Grands colporteurs et culture populaire Plon. Paris. 1972 p. 17.
- (40) J.J. Darmon. op. cit. pp. 28. 29.
- (41) M. Ventre. L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime. 1700. 1789. Mouton. Paris La Haye 1958. p. 165.
- (42) R. Moulinas. Une famille d'imprimeurs libraires avignonnais du XVIII^{me} siècle : Les Delorme Revue française d'histoire du livre. Bordeaux 1972 p. 51.
- (43) G. Turbet-Delof. Comment déjouer la censure en France au XVII^{me} siècle. Revue française d'histoire du livre. n° 5 Bordeaux 1973. p. 118.
- (44) M. Vente. op. cit. p. 261.
- (45) J.N. Pellen. op. cit. p. 219.

- (46) J.J. Darmon. op. cit. p. 46.
- (47) Journal Officiel du 6 Avril 1878. Annexe B p. 402. 403. daté du 14 Juillet 1853.
- (48) J.J. Darmon. op. cit. p. 26.
- (49) Archives de Limoux. IV E, F.F. 36 Déposées à Carcassonne.
- (50) Archives du Tribunal Correctionnel de Limoux. Déposées à Carcassonne W.U. 118.
- (51) F. Drajon. Catalogue des ouvrages, écrits et dessins de toute nature poursuivis, supprimés ou condamnés depuis le 21 Octobre 1814 jusqu'au 31 Juillet 1877. Edouard Rouveyre Paris 1879.
- (52) H. Poulaille. Sur la littérature de colportage. Le folklore vivant. Tome 1 Editions Elzevir s.l. 1946 p. 87.
- (53) R. Mandrou. op. cit. pp. 19. 20.
- (54) M. de Certeau... La beauté du mort op. cit. p. 58.
- (55) G. Bollème. La Bibliothèque bleue... op. cit. pp. 22-23.
- (56) P.L. Duchartre et R. Saulnier op. cit. p. 10.
- (57) R. Mandrou. op. cit. p. 13.
- (58) E. Le Roy Ladurie. Out of the blue. Annales E.S.C. Janvier-Février 1973 p. 146.
- (59) R. Mandrou. op. cit. p. 10.
- (60) G. Blanchard. op. cit. p. 60.
- (61) F. Brunot. Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome 7. La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Armand Colin. Paris p. 34.
- (62) J.J. Darmon. op. cit.
- (63) J.P. Sartre. Points de vue : culture de masse et culture de poche. Les temps Modernes. N° 208 Mai 1965.
- (64) R. Mandrou. op. cit. p. 23.
- (65) E. Le Roy Ladurie. Out of the blue p. 146.
- (66) R. Mandrou. op. cit. p. 22.
- (67) F. Brunot. op. cit. tome 7 p. 48.
- (68) R. Mandrou. op. cit. p. 18.
- (69) E. Le Roy Ladurie. Out of the blue p. 146.
- (70) Cité par M. de Certeau, D. Julia, J. Revel, La politique de langue... op. cit. p. 48.
- (71) D. Fabre et J. Lacroix. La tradition orale... op. cit. D. Blanc. Recherches sur l'institution scolaire au Pays de Sault. A paraître.
- (72) J. Downing. Conflits culturels et linguistiques contribuant à la non-réussite de l'apprentissage de la lecture. Enfance n° 1-2 1974.
- (73) Cf les belles pages consacrées au choc des langues dans l'ouvrage de P. Jakez Hélias. « Le Cheval d'orgueil. Mémoires d'un breton du pays bigouden ». Terres humaines. Plon. Paris. 1975 pp. 206. 227.
- (74) J. Downing. op. cit. p. 96.
- (75) N. Modiano. National or mother language in beginning reading : A comparative study. Research in the Teaching of English 2 1968.
- (76) R. Lafont. Un problème de culpabilité sociologique : La diglossie franco-occitane. Linguistique et société n° spécial de Langue française. Larousse Paris. Février 1971 pp. 94. 95.
- (77) B. Solsky. Literary in the vernacular : The Navajo Peading Study. Conférence de l'American Anthropology Association. San diego California. 19.11.70.
- (78) C. Marti. Homme d'oc Dire. Stock. Paris. 1975 p. 59.
- (79) D. Fabre et J. Lacroix. La tradition orale... 1 pp. 219. 220. R. Escarpit. L'écrit et la communication. Paris P.U.F. 1974 pp. 102 104.
- (80) G. Bollème. La Bibliothèque bleue... op. cit. p. 18.
- (81) D. Fabre et J. Lacroix. La tradition orale... 1. p. 221.
- (82) Supra. p. 218.

- (83) F. Furet et A. Fontana. Pour une sémantique historique. in Livres et société dans la France du XVIII^{me} siècle. Mouton. Paris-La Haye. 1970.
- (84) Cité par M. Ventre op. cit. p. 171.
- (85) P. Brochon. op. cit. pp. 28 à 33.
- (86) G. Bollème. Les almanachs... op. cit. p. 15.
- (87) R. Chartier. Compte rendu de l'ouvrage supra Revue historique n° 495. Juillet-Sept. 1970 p. 193.
- (88) A. Sauvy. Noël Gille dit la Pistole marchand foirain libraire roulant par la France. Bulletin des bibliothèques de France n° 5 Mai 1967.
- (89) G. Blanchard. op. cit. p. 54.
- (90) D. Fabre et J. Lacroix. La tradition orale... 1 p. 230.
- (91) P. Brochon. op. cit. p. 26.
- (92) P. Delarue. op. cit. p. 27.
- (93) J.J. Darmon. op. cit. p. 144.
- (94) R. Lafont. op. cit. p. 94.
- (95) Y. Castan. op. cit. pp. 449-450.
- (96) N. Castan. Révoltes populaires en Languedoc au XVIII^{me} siècle 93^{me} Congrès des Sociétés Savantes. Toulouse 1971.
- (97) O. Cèbe. Catalogue de l'Exposition « La Magie » Castres 1969 pièces 56 et 58.
— D. Fabre et J. Lacroix. Eléments de l'epistémé populaire. Un « cahier de secret » languedocien Via Domitia XV Toulouse 1970.
— J.P. Piniès. Essai sur la magie populaire dans les pays d'Aude : le sorcier. Carcassonne - Toulouse 1970.
- (98) E. Le Roy Ladurie. Paysans du Languedoc... I pp. 613 614.
- (99) G. Duverdier. La pénétration du livre dans une société de culture orale : le cas de Tahiti. Revue Française d'histoire du livre Bordeaux 1971. 1971 pp. 43. 44.
- (100) P. Bernadau. in de Certeau.... op. cit. pp. 193. 194.
- (101) D. Fabre.... Vie quotidienne op. cit. p. 388.
- (102) J. Baudrillard. Pour une économie politique du signe Gallimard. Paris. 1972 p. 63.
- (103) J.J. Darmon. op. cit. p. 126.
- (104) G. Duverdier. op. cit. p. 32.
- (105) Gazier. op. cit. p. 98.
- (106) Cité par Darmon. op. cit. pp. 193-194.
- (107) J.P. Piniès. Essai sur la magie populaire... op. cit. Note sur le livre de magie, de l'inscription sociale au discours fantasmatique. in Aspects des collectivités rurales en domaine occitan; I.P.E.A. Toulouse 1972.
- (108) H. Poulaille. op. cit. p. 86.
- (109) J.J. Darmon. op. cit. p. 20.

Folklore

Une erreur lors de la composition nous a fait omettre le nom de l'auteur de l'article : Jean-Pierre PINIES.

Grand Prix Littéraire de Provence

Dernièrement, le Grand Prix Littéraire de Provence a été décerné à notre Secrétaire Général René Nelli pour l'ensemble de son œuvre. Le Jury était présidé par l'Académicien André Chamson, et un vibrant hommage fut rendu à notre ami. La rédaction de « Folklore » est heureuse d'adresser ses plus chaleureux compliments et ses plus amicales félicitations à son Secrétaire Général.

Nécrologie

Jean TRICOIRE : Jean Tricoire était l'un des plus anciens collaborateurs de « Folklore », professeur à Lavelanet, il avait pris sa retraite à Dun (Ariège), c'est à Dun qu'il est mort le 27 août 1981. Ses études sur la préhistoire, l'histoire et les traditions populaires de la région Lavelanet-Montségur font autorité. Que Madame Raymonde Tricoire, sa collaboratrice, dont les poésies occitanes sont connues et appréciées, leurs enfants, veuillent bien accepter le témoignage de notre sympathie attristée.

U. Gibert.
